

Vol-01, Iss-02 Aug 2017
ISSN : 2571-9858
(JEL): G21
(P:173-P:183)

L'E-Banking en Algérie

Dr. CHAREF Leila/leilacharef@outlook.fr. Université Djillali Liabes de SBA

Résumé :

L'E-banking est la voie de l'avenir. Aujourd'hui, il n'est plus question que le secteur bancaire algérien reste insensible aux nouvelles innovations technologiques. Pour répondre à cette nouvelle donnée l'Algérie a engagé une politique de modernisation permettant le développement des services en ligne d'où l'avènement de l'E-banking. Cet article a pour objectif d'exposer la situation actuelle de l'E-banking en Algérie et les nouveaux services électroniques offerts par les banques algériennes.

Mots clé : E-banking, TIC, banque commerciales, Internet banking, Mobile banking, Algérie

الملخص:

تعتبر الخدمات المصرفية الالكترونية مستقبل المعاملات البنكية. لهذا، أصبح من الضروري على البنوك الجزائرية مواكبة الابتكارات التكنولوجية الحديثة. ولتلبية ذلك اتبعت الجزائر سياسة تحديث لتطوير الخدمات عبر الانترنت مما أدى إلى ظهور الخدمات المصرفية الالكترونية مؤخرًا. تهدف هذه الورقة البحثية إلى عرض الوضع الحالي للخدمات المصرفية الالكترونية الجديدة المقدمة من قبل البنوك الجزائرية.

الكلمات المفتاحية: الخدمات المصرفية الالكترونية، تكنولوجيا المعلومات و الاتصالات، البنوك التجارية، الخدمات المصرفية عن طريق الانترنت، الخدمات المصرفية عن طريق الهاتف المحمول، الجزائر

Introduction

Etant considéré comme le « secteur leader » dans l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC), les banques ne perçoivent plus les TIC comme un simple outil d'amélioration de la production bancaire, mais elles les qualifient de véritable système nerveux dans leur fonctionnement. En effet, le développement du secteur bancaire demeure tributaire de la promotion des métiers bancaires innovants, de l'accroissement de la productivité et de la garantie de la qualité, et ce, à travers l'investissement dans les TIC et l'exploitation des systèmes d'information de pointe. Dans ce cadre, l'E-banking ou la banque électronique représente l'une des plus récentes innovations dans le milieu bancaire car elle a transformé l'industrie financière à travers ces multiples technologies et formes. Dans une économie en voie de développement, le lancement des services bancaires électroniques (E-banking) pourrait accélérer la transformation numérique de l'activité bancaire et faire émerger de nouveaux acteurs dans le secteur des finances. De ce fait, L'adoption de l'E-banking permettra de moderniser le secteur bancaire pour répondre aux normes et réglementations internationales, doper le taux de bancarisation des habitants ainsi que booster la compétitivité entre les différentes banques publiques et privés dans le but de conquérir et fidéliser plus de clients.

Aujourd'hui, pour l'Algérie, il n'est plus question que le secteur bancaire reste insensible aux sirènes des nouvelles technologies. Les banques doivent inclure le paramètre de la croissance explosive des utilisateurs d'internet dans leur feuille de route du digital, car un tel acquis devrait exhorter les décideurs, institutions financières, organismes de réglementation et opérateurs des télécommunications à prendre conscience que la portabilité des services bancaires numériques consolidera l'activité bancaire du pays. Pour répondre à ces nouvelles exigences et mutations technologiques le secteur bancaire algérien a développé depuis le début des années 2000 quelques projets E-banking. Malgré que son adoption fût l'œuvre d'une véritable révolution dans le milieu financier, l'E-banking en Algérie est encore dans un état primitif.

C'est de ce constat que nous cherchons à répondre à la question principale suivante : *Quelle est la situation actuelle de l'E-banking en Algérie ?*

A cette fin, ce papier présentera en premier lieu une brève revue de littérature portant sur le concept de l'E-banking. Ensuite, l'adoption de l'E-banking dans le milieu bancaire algérien ainsi que son état actuel seront discutés.

Méthodologie de la recherche :

Le présent article représente une recherche exploratoire sur la situation actuelle de l'E-banking en Algérie. Pour la revue de littérature, les informations ont été collectées de plusieurs sources : ouvrages, articles scientifiques, rapports, etc. Pour la deuxième partie concernant l'E-banking en Algérie, et les différents services offerts par les banques algériennes dans le cadre de l'E-banking, les informations ont été principalement collectées des sites web officiels des différentes banques algériennes.

1-Revue de littérature

1-1 E-banking : définition et évolution

L'E-banking est un terme utilisé pour désigner le nouveau système bancaire, il représente une livraison automatisée de produits et de services bancaires -nouveaux et traditionnels- directement aux clients grâce à des canaux de communication électroniques et interactifs. C'est un service qui offre aux clients la possibilité d'accéder à leurs comptes, d'exécuter des transactions et d'obtenir des informations sur les produits et services financiers via un réseau public ou privé, y compris Internet.¹

Pour (Ndlovu & Sigola, 2013) l'E-banking se réfère à la fourniture de produits et de services bancaires de détail et de petite valeur par voie électronique. La banque électronique est la fourniture de services financiers et de marchés utilisant la communication électronique et le calcul. Aujourd'hui, les banques passent à la distribution multicanal de services financiers dans des plates-formes hybrides.²

Le terme « E-banking » en anglais, ou la banque électronique aussi appelée « E-banque », peut être défini comme étant « un ensemble de logiciels ou de programmes édités par une banque et/ou un fournisseur de progiciels permettant de télétransmettre des informations et des ordres sécurisés entre les postes informatiques de l'entreprise et ceux de la banque ». ³ Donc, la banque électronique représente un ensemble d'opérations bancaires informatisées. ⁴

Selon l'Agence Française des Banque (AFB), l'E-banking correspond à « l'utilisation d'Internet par une institution financière pour offrir à ses clients une gamme de services bancaires plus au moins large, allant de la simple vitrine commerciale à la gestion à distance de transactions financières, en passant par la consultation des comptes ». ⁵

Ces dernières années ont connu un développement rapide de l'E-banking par ordinateur ou téléphone interposé, car elle a permis aux entreprises et aux particuliers d'effectuer chez eux une série d'opérations bancaires ⁶. Pour beaucoup de gens, les services bancaires électroniques représentent 24h/24 accès à de l'argent par un guichet automatique (ATM) ou le dépôt direct des chèques de paie. Mais la banque électronique implique différents types de transactions, droits, responsabilités - Et parfois, des frais. Pour la commission fédérale de commerce, L'E-banking également appelée Transfert de Fonds Electronique (EFT), utilise la technologie informatique et l'électronique à la place des chèques et autres opérations sur papier ⁷.

Par rapport à l'opération sur papier, les systèmes bancaires électroniques (EBS) offrent une vérification et un transfert instantanés et réduit le flux de papier coûteux dans le processus de tenue de dossiers. Les banques ont développé les EBS pour plusieurs raisons : protéger et augmenter la part de marché, réduire les coûts d'exploitation en remplaçant le capital physique et la technologie par le travail, générer de nouveaux revenus, et accroître leur performance et profitabilité ⁸.

Pour Mobarek (2007), l'apparition de l'E-banking a commencé au début des années 1970 quand les banques étaient à la recherche d'une alternative à leurs produits et services traditionnels ⁹. Mais l'évolution et la popularité de l'industrie E-banking a commencé au début des années 1980, et s'est développé en trois phases distinctes ¹⁰ :

-Les années 1980 (le tout début) : l'E-banking est apparue en premier lieu à New York en 1981, Où il a été offert par les grandes banques de cette ville comme Citibank et Chase Manhattan. Pour le Royaume Uni, ce concept a été introduit pour la première fois par the Bank of Scotland en 1983. Dans cette phase les services apportés par l'E-banking étaient basiques comme la consultation des relevés bancaires.

-Les années 1990 (l'Internet banque moderne) : Durant ces années l'E-banking s'est rapidement développé, de l'insignifiance virtuelle à des dizaines de millions de Utilisateurs dans le monde entier ¹¹. Cette évolution est due à l'utilisation d'internet, ce qui a augmenté l'utilisation des ordinateurs personnels et la connexion à distance. C'est aux USA que cette nouvelle forme de l'E-banking a été utilisé par la Stanford Federal Credit Union Bank en 1994, suivi par Citibank et Well Fargo en 2001 en offrant des services plus développés grâce à internet ¹².

-Les années 2000 (croissance et expansion) : l'avènement du 3ème millénaire a connu la croissance et l'expansion de l'E-banking dans le monde entier. A partir de l'an 2000, l'E-banking a connu de nouvelles formes comme le Mobile banking.

1-2 Les Formes de l'E-banking

La technologie bancaire électronique représente une variété de services différents, allant des services communs de guichets automatiques et du dépôt direct au paiement automatique des factures et des transferts électroniques de fonds ¹³. Grâce aux TIC et au développement d'Internet, de nouveaux produits et canaux de distribution des services de l'E-banking sont apparues au fil des années, comme les ATM, telephone banking, home banking, POS machine, Transfers de Fonds Electronic EFT, cartes de crédit, kiosk banking, mobile banking, Internet banking, banque virtuelle, etc ¹⁴.

1-2-1L'automate de banque (Automated Teller Machine- ATM-).

Aussi appelé guichet automatique, il constitue une sorte de chambre forte miniature puisqu'il est régulièrement chargé en argent liquide contenu dans des cassettes scellés par du personnel appartenant généralement à la banque dont il dépend ¹⁵. L'ATM représente une pièce maîtresse ; c'est une machine électronique qui permet aux clients d'obtenir des espèces, de faire des dépôts, de virer des fonds d'un compte à un autre, de vérifier soldes et historiques, etc ¹⁶. L'automate de banque présente plusieurs avantages ; d'être utilisable vingt quatre heures sur vingt quatre, sept jours sur sept ; leurs coût est faible, ce qui permet aux banques de les installer en front d'agence ; le coût de la transaction est relativement faible et très avantageux par le client ; il est facile d'obtenir des devises étrangères d'un automate en dehors de son propre pays. En outre, les transactions par automate sont tellement moins coûteuses pour les banques, que celles-ci préfèrent réduire les guichetiers ¹⁷.

1-2-2 Le Telephone Banking: (T-Banking, la banque par téléphone)

Le Telephone Banking ressemble à la banque en ligne (online banking) sauf que les transactions sont faites par le biais du téléphone. Le T-Banking permet d'accéder aux comptes 24 heures par jour, 365 jours par an. La plupart des opérations quotidiennes peuvent être effectuées par téléphone après avoir répondu à de simples questions de sécurité pour permettre d'accéder au compte. Parmi les avantages du Telephone Banking ¹⁸: Obtenir le solde du compte ; Paiement des

factures ; Transfert de fonds à d'autres banques ; La mise en place, modification, ou annulation des ordres de paiement ; Demande de relevé bancaire ; Notification de changement d'adresse du titulaire du compte ; Déclaration de perte/ ou vol de cartes bancaires.

1-2-3 Le Home Banking, Banque à Domicile

Il s'agit pour la banque de mettre à disposition un certain nombre de services bancaires « par l'utilisation du Home Banking on peut effectuer des transactions bancaires au moyen d'un ordinateur à la maison lié à l'ordinateur d'une banque via Internet (E-banking) ou par le biais d'un téléphone relié à un centre d'appel, ou à un système informatisé »¹⁹. Ce qui permet au titulaire du compte d'effectuer certaines opérations-vérification du compte, ou transferts de sommes entre comptes-à tout moment de la journée ou de nuit sans quitter la maison ou le bureau bien que les transferts réguliers (comme les débits directs) peuvent être effectués, le paiement ou l'émission de chèques n'est pas possible dans le cas du home Banking.

1-2-4 L'Internet banking (Online banking, banque en ligne)

Le terme E-banking est souvent utilisé de manière interchangeable avec les services bancaires en ligne. Ils définissent les services bancaires en ligne comme un portail Internet par lequel les clients peuvent utiliser différents types de services bancaires, allant du paiement des factures à l'investissement. Le site Web d'une banque n'offrant que des informations sans possibilité de mener une transaction n'est pas qualifié de banque en ligne²⁰.

1-2-5 Le Mobile Banking (M-Banking)

Le Mobile Banking se réfère à mettre à disposition du client des services bancaires et financiers à l'aide de dispositifs de télécommunications mobiles. L'ensemble des services offerts peut comprendre des installations pour effectuer des transactions bancaires et boursières, pour administrer les comptes et d'accéder à des informations personnalisées, tels que le paiement et transferts et l'investissement (services de gestion du portefeuille, prix des actions, etc)²¹. Les services bancaires mobiles (M-Banking) sont le plus souvent effectués par SMS (Short Message Services) ou par l'Internet mobile, ce qui représente une opportunité pour les banques de conserver leurs clients existants pro-technologie, et d'attirer au même temps des clients potentiels²².

Le M-Banking est l'une des applications de commerce mobile à valeur ajoutée et peut être populaire en raison de sa fonction de connexion permanente et l'option de miser virtuellement à tout moment et n'importe où²³.

1-2-6 La Banque virtuelle, La banque Internet (Virtual Bank)

Selon Kass (1994), le Virtuel Banking aussi appelé e-Banking a commencé avec l'utilisation des guichets automatiques (ATM)²⁴. D'autres auteurs, tels ; Talmor (1995), Mahoney (1994) et Sraeel (1995), considèrent le téléphone banking et le Home-banking comme autres formes du Virtuel banking. Ce dernier terme ne doit

pas être confondu avec le terme « Virtual Bank », ou « banque virtuelle » qui veut dire « banque sans guichet physique » ou « non-branch-bank »²⁵. La banque virtuelle est une banque purement internet sans guichet physique, dont la relation avec l'internaute est uniquement électronique²⁶.

1-3 Avantages et limites de l'E-banking

Le développement de l'E-banking pourrait en fait accroître la concurrence dans le marché bancaire, et diminuer les coûts d'exploitation des banques. Le E-banking offre donc une alternative peu coûteuse afin d'élargir la part client des banques, qui l'utilisent pour mettre à disposition des clients des services variés. Plusieurs banques aujourd'hui possèdent leur site web, et offrent leurs services par Internet, téléphone, aussi par cartes bancaires²⁷.

Malgré ces avantages, le E-banking présente quelques limites, la principale étant le problème de sécurité en matière de procédures prudentielles vis-à-vis de la clientèle en général, et d'identification du client en particulier²⁸.

En effet, comme l'a notait le comité de Bâle²⁹ en Octobre 2001 sur le contrôle bancaire : « La nature de la banque électronique, qui n'implique aucun contrat des transactions, crée inévitablement des difficultés en matière d'identification du client et de vérification ». Aussi, la banque électronique présente le risque de créer de fausses représentations que le conseiller devra décrypter et corriger. En définitive, les environnements bancaires numériques n'affectent pas seulement les caractéristiques opératoires et cognitives des utilisateurs, mais interviennent aussi sur d'autres aspects relevant des dimensions sociales de la relation avec le conseiller bancaire³⁰.

2- Développement de l'e-banking en Algérie

2-1 Circonstances de l'adoption de l'E-banking en Algérie

Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les services bancaires n'est plus un luxe. Dans de nombreux pays en voie de développement, notamment en Afrique, le E-Banking a déjà quelques années de pratiques.

En 2000, l'Algérie a engagé une politique sectorielle des postes et des télécommunications dénommée e-Algérie 2013. Elle visait à conduire l'Algérie vers la société de l'information et l'économie numérique en améliorant l'accès aux services de communication dans le pays, l'augmentation des TIC de l'ordre de 8% du PIB de l'Algérie, créer 100 000 emplois directs et indirects. Avec un plan d'actions articulé autour de treize axes majeurs (e-banking, e-investment, e-registre du commerce, e-commerce, etc.) permettant le développement des services en ligne, « e-Algérie » devait au final renforcer les performances de l'économie nationale par l'intégration des TIC³¹.

Dans le cadre de modernisation des infrastructures des systèmes de paiement, la Banque d'Algérie et les banques de la place ont entrepris, à partir de 2003 et d'une manière résolue, le développement et la modernisation des systèmes de paiement et ce, en cohérence avec les orientations gouvernementales. La modernisation des systèmes de paiement a pour objectifs, l'amélioration des services bancaires de base au profit de la clientèle, la traçabilité de bout en bout des opérations de paiement et l'amélioration des canaux de transmission de la politique monétaire.

Afin d'atteindre ces objectifs, les différents établissements bancaire et financiers installés en Algérie doivent tout d'abord adapter leurs systèmes de paiement, de compensation et dé règlement interbancaires aux besoins des administrations, des entreprises et des particuliers et tenir compte des exigences d'une économie moderne, plus particulièrement en promouvant le développement des nouveaux instruments électroniques favoriser le développement des instruments de paiement électroniques, notamment, la carte, le virement et le prélèvement automatique ³². De ce fait, la mise en œuvre des projets E-banking en Algérie a permis d'offrir, dans une première phase, la possibilité aux clients des banques, entre autres, «de recevoir leurs relevés de compte via le fax, le vocal, le SMS, l'email et la consultation par Internet, 7/7 et 24h24.

La première banque algérienne à avoir lancé une plateforme de E-banking c'est Société Générale Algérie (SGA) en 2004. Si les autres banques privées s'y sont rapidement mises depuis leur installation ³³.

Les établissements bancaires publics ont mis beaucoup plus de temps, le Crédit populaire d'Algérie (CPA) étant la première banque publique à avoir entamé l'aventure E-banking en juin 2008, suivie par d'autres banques publiques telles la BNA en 2010 puis la BDL en 2011. L'E-banking à commencer ainsi à se généraliser en Algérie.

2-2 les services actuels de l'E-banking dans les banques algériennes

A l'heure actuelle, la majorité des banques algériennes, publiques et privées, ont lourdement investi sur des services E-banking. Répondant au programme national e-Algérie, un grand nombre de banques proposent le service de paiement par carte bancaires des factures. Ce sont surtout les banques qui ont effectué pour le moment les modifications techniques nécessaires, les établissements publics (la CPA, la BDL, la Cnep, la BEA et la BADR), mais également cinq privés (Natixis, Société générale, Gulf Bank, Al Baraka et Trust Bank). Les Algériens pourront par exemple payer par carte bancaire leurs factures d'eau (Seeal) ou de téléphone (Algérie Télécom, Djezzy, Ooredoo, Mobilis), mais aussi leurs billets d'avion (Air Algérie, Tassili Airlines) ou même leurs primes d'assurances (Amana Assurances). Cette initiative devrait dans un premier temps ne concerner que les 1,4 million

d'Algériens déjà détenteurs d'un compte bancaire (sur une population de 40 millions d'habitants)³⁴

Cependant, deux ans après le lancement de l'internet mobile 3G, les banques algériennes, publiques ou privées, ont peu investi sur la mobilité ; peu de banques proposent des applications mobiles à leurs clients utilisables sur Smartphone avec un accès internet, permettant de garder le contact avec sa banque lorsqu'on est en déplacement. Une première expérience pilote de m-Banking a été partagée avec l'assistance. Il s'agit du règlement de factures par simple SMS pour les clients de SEAAL bancarisés chez BNP Paribas El Djazair, par l'intermédiation du HIO de Kepler Technologies. Cette solution permet à la banque de proposer à ses clients d'émettre un ordre de virement au profit du facturier en adressant un SMS sécurisé à sa banque³⁵.

Aujourd'hui seulement trois banques proposent une application mobile, en plus d'un service E-banking sur une plateforme web, ceux sont : la Banque de Développement Local (BDL), la BNP Paribas El Djazair et enfin Gulf Bank Algeria. Si ces deux dernières bénéficient d'un support et d'une expérience internationale, la BDL est la première banque publique à lancer une application mobile. En effet, annoncée à la mi-décembre 2015, l'application MyBDL a été mise en ligne dès les premiers jours de février 2016. Elle est téléchargeable sur la plateforme ebanking BDL et sur Play Store de Google. Téléchargée à environ 500 exemplaires depuis son lancement. Les applications mobiles de ces banques offrent différents services à leur clients (voir tableau 1).

Hormis ces trois banques, les autres établissements bancaires installés en Algérie offrent d'autres services de E-banking, notamment la banque Natixis Algérie qui a un service ebanking et SMS banking, la Société Générale Algérie (SGA) offre, depuis dix ans, plusieurs services de banque à distance comme SG@NET, Messagi et Messagi Pro SWIFT, SOGELINE et la SGA Touch. Tandis que les banques Bank ABC Algeria, Arab Bank PLC Algeria, Trust Bank Algeria, Housing Bank Algeria, et Fransabank El-Djazaïr offrent toutes des services de banque à distance consultables sur leurs plateformes E-banking que les clients peuvent retrouver sur les sites web respectifs³⁶.

Tableau 1 : les Services offerts par les applications mobile

Nom de la banque	Nom de l'application mobile	Services offert par l'application mobile
La Banque de Développement Local (BDL)	MyBDL	consulter les comptes, les soldes actualisés, et l'historique des opérations, communiquer les coordonnées bancaires : RIB, IBAN, Agence" ou "l'envoi des coordonnées bancaires par SMS ou email", calculs de simulations "en mode déconnecté" d'un prêt immobilier ou un "plan d'épargne", convertisseur en "13 devises différentes et en temps réel".
BNP Paribas El Djazair	MyBank	Consultation du solde et le téléchargement du relevé d'opérations, effectuer des virements, édition du RIB et l'exporter en format PDF, commander un chéquier", accéder aux informations relatives aux cartes bancaires".
Gulf Bank Algeria	AGB Phone	Faire des virements, recharger les cartes VISA et MasterCard Prépayées, effectuer des transferts et des domiciliations ; consultation du relevé et situation de comptes".

Source : Zahar. A, Les établissements bancaires boudent encore les applications mobiles.

http://www.huffpostmaghreb.com/2016/02/27/banques-applications-mobiles_n_9333764.html)Op.cit

Conclusion

Les TIC ont apporté un grand plus dans le monde du travail, spécialement dans le secteur bancaire et financier. Aujourd'hui la généralisation de l'informatique et l'ensemble des TIC, au-delà donc d'Internet, bouleversent l'activité du secteur bancaire, impactant les métiers et les compétences requises. Compte tenu des besoins économiques actuels, et pour assurer leur rentabilité, les banques doivent réaliser un traitement de plus en plus rapide de l'information et disposer de celle-ci à tout instant et en tout lieu. En Algérie, les innovations technologiques, notamment Internet ne cessent de conquérir tous les secteurs en particulier le secteur bancaire, d'où l'avènement de l'E-banking qui représente un produit de différentes générations de transactions électroniques. Cependant, le défi pour l'ensemble des acteurs du secteur économique et bancaire algérien est d'accélérer

la mise en place et l'exploitation d'un système de E-banking moderne, qui permettra, en plus de la possibilité offerte aux banques aujourd'hui d'effectuer des transactions électroniques entre elles, mais aussi d'offrir à leurs clients de nouveaux services en ligne performants à travers de multiples canaux évolutifs.

Notes et références bibliographiques

- 1- Driga. I, Isac. C (2014), « E-banking services-features, challenges and benefits, Annals of the University of Petrosani, Economics,(14)1, pp 49-58)
- 2- Ndlovu I. & Sigola M.,(2013), “Benefits and risks of E-Banking : Case of commercial banks in Zimbabwe », The International journal of engineering and Science IJES, Vol 2, Issue 4. Pp 34-40
- 3-Maathay. J (2012) « Les termes usuels financiers, comprendre les mots utiles », Books on Demand, France.p 31
- 4- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (1995), « Glossaire de termes des assurances agricoles et financements ruraux », FAO, Rome. p 52.
- 5- Bobilier-Chaumon. M-E, Dubois. M, Retour. D (2003), « Du rôle des sites bancaires dans le développement des compétences du client », Tiré de « Evaluation et développement des compétences au travail », actes du 12^{ème} congrès de psychologie du travail et des organisations », volume 1, Presses Universitaires de Louvain, 2003, p 82.
- 6- Degryse. D (2005), « L'économie en 100 et quelques mots d'actualité », De Boek, Belgique. p 148.
- 7- Federal Trade Commission, Electronic Banking .<https://www.consumer.ftc.gov/articles/pdf-0109-electronic-banking.pdf>
- 8- Akhisar I., K.Batu Tunay, N. Tunay (2015), « The effects of innovations on bank performance : The case of electronic banking services, World conference on technology, innovation & entrepreneurship, Procedia-Social & Behavioral Sciences N195. Pp369-375
- 9- Driga I., Isac C. (2014), Op.cit, p 51
- 10- Rifat O. Shannak, 2013, « Keys issues in E-banking strengths and weaknesses : the case of two jordanian banks », European Scientific Journal, Vol 9, N°7, pp239-263-249-) :
- 11- Safeena R., Date H., A. Kammani (2011), “ Internet banking adoption in emerging economy: Indian consumer's perception”, International Arab Journal of e-Technology, Vol 2, N°1. Pp 56-63
- 12-. Sanli B, Hobikoglu E. (2015), “Developpement of inetrnet banking as the innovative distribution channel and Turkey example”, World conference on technology, innovation & entrepreneurship, Procedia-Social & Behavioral Sciences N195. Pp343-352)
- 13-.Kolodinsky J. M & al (2004), « the adoption of electronic banking technologies by US consumers »,The international journal of bank marketing, Vol 22, N°4. Pp238-259
- 14- Sanli. B & Hobikoglu. E (2015), Op.cit p345
- 15- Thunis, X.,(2010) Op.cit., p 28.
- 16- Idem.
- 17- Benton. G. E (2003), « The Future of Banking », Quorum Books, U.S.A. p 51.
- 18- Teri. B. C (2007), « the Complete Personal Finance Handbook: Step-by-Step Instructions to Take control of your Financial Future », Atlantic Publishing Group, Florida. p 41
- 19- Oxford (2014), « The Authoritative A-Z Guide to the world of Money, Dictionary of finance and Banking », 5th Edition, Oxford University Press, U.K. p 226.
- 20- Khosrow-Pour M. (2006), « Encyclopedia of E-Commerce, E-Government and Mobile Commerce »,Idea Group Reference, USA. P253
- 21-Oxford (2014), Op.cit . p 226
- 22-Idem

- 23- Singh. S, Srivastava. R.K. (2014), « Trust and Technology Acceptance on Mobile Banking », Encyclopedia of Business Analytics and Optimization, business Science Reference, Montclair State University, U.S.A. pp 254- 259
- 24- Manzoor. A et al (2014), “Mobile Banking Adoption: A Qualitative Approach toward the Assesment of TAM Model in an Emerging Economy”, Academic Research International, Vol 5(6), Nov. pp 248-259
- 25- Liao, S et al (1999), « The adoption of virtual banking: an empirical study », International Journal of Information Management, vol 19. pp 63- 74.
- 26- Bobillier-Chaumon. M-E, Dubois. M, Retour. D (2003), Op.cit., p 82.
- 27- Idem
- 28-Glimore. W. C (2005), « L’argent sale : l’évolution des mesures internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme », Editions du conseil de l’Europe, Conseil de l’Europe. p 49.
- 29- Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (en anglais Basel Committee on Banking Supervision, BCBS) est une institution internationale créée en 1974 par les gouverneurs des banques centrales du groupe des dix (G10). Le comité traite les sujets relatifs à la supervision bancaire.
- 30- Bobillier-Chaumon. M. E (2010), « Relations de services : Nouveaux usages, Nouveaux usagers », De Boeck, Bruxelles. p 84.
- 31-.(<http://www.agenceecofin.com/gestion-publique/1102-8897-algerie-le-projet-e-algerie-2013-pietine>
- 32- Banque d’Algérie , rapport, Chapitre 5, modernisation de l’infrastructure des systèmes de paiement p 105.http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/rapport_ba/chap_06_06.pdf)
- 33- Zahar. A, Les établissements bancaires boudent encore les applications mobiles.
http://www.huffpostmaghreb.com/2016/02/27/banques-applications-mobiles_n_9333764.html)
- 34-<http://www.leparisien.fr/economie/l-algerie-a-la-carte-15-10-2016-6210966.php>)
- 35-<http://www.algerie-focus.com/2016/05/solutiondu-m-banking-capter-37-milliards-de-dollars-circulant-circuit-bancaire-algerie>
- 36- Zahar. A, Les établissements bancaires boudent encore les applications mobiles.
http://www.huffpostmaghreb.com/2016/02/27/banques-applications-mobiles_n_9333764.html)